

Les genres de l'argumentation

Présentation

→ L'argumentation est une forme littéraire qui traverse les genres et les arts. Un roman, une pièce de théâtre peut contenir des passages argumentatifs. La poésie engagée s'est épanouie pendant l'Occupation mais se déploie dès le Moyen Âge. Un tableau, un dessin de presse, une affiche peut dénoncer un état de fait ou défendre une cause.

→ On peut distinguer l'argumentation directe de l'indirecte. Pour cela, il faut étudier la situation d'énonciation afin de savoir si l'auteur parle en son nom propre ou au contraire fait parler un personnage pour lui.



Le Phénix renaissant de ses cendres, BnF.

Les formes de l'essai : l'argumentation directe

→ L'essai est un texte argumentatif et réflexif personnel dans lequel l'auteur prend lui-même position sur un sujet. L'essai est un genre vaste, qui peut se décliner en plusieurs sous-genres :

- le **manifeste** est un texte bref qui présente les idées d'un groupe et précise ses intentions, comme *Le Manifeste du Surréalisme* d'André Breton en 1924 ;
- la **préface** est un texte court placé en tête d'une œuvre, qui permet de la défendre et de la contextualiser. La préface du *Tartuffe* en 1669 permet à Molière de défendre sa pièce en rappelant la fonction de la comédie ;
- le **plaidoyer** est un discours qui défend une personne alors que le **réquisitoire** est un discours à charge contre un individu ou une institution. Dans son *Traité sur la tolérance* en 1763, Voltaire rédige un plaidoyer pour Jean Calas de l'innocence duquel il est certain ;
- le **pamphlet** est un texte de combat dans lequel l'auteur dénonce violemment un fait, une idée, un adversaire, etc. Dans *De l'horrible danger de la lecture* en 1765, Voltaire dénonce l'obscurantisme et la censure.

Les formes de l'essai : l'argumentation indirecte

→ Dans un récit, l'auteur se sert des personnages ou des situations pour convaincre son lecteur. Il peut ainsi contourner la censure. La forme la plus courante de l'argumentation indirecte est l'**apologue**, un court récit à visée argumentative, qui peut se décliner en de nombreux sous-genres comme :

- la **fable** est un court récit, parfois en vers, qui met en scène des personnages stéréotypés pour illustrer une morale. Dans *Les Animaux malades de la peste*, La Fontaine dénonce le pouvoir absolu du roi Louis XIV en 1678 ;
- la **parabole** est un récit allégorique, souvent à portée religieuse, que l'on retrouve par exemple dans *Les Évangiles* dès le 1^{er} siècle ;
- le **conte philosophique** est un récit court dont la forme se rapproche de celle des contes merveilleux, mais dont l'objectif est de critiquer la société contemporaine, comme le *Candide* de Voltaire en 1759 ;
- l'**utopie** invente une société idéale qui fait, en creux, la critique de la société contemporaine, comme *L'Utopie* de Thomas More en 1516.